



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

21-05-2019-06

Date de convocation le 14/05/2019

Nombre de conseillers en exercice : 12

Présents : 12

Procuration : 0

Votants : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 21 MAI 2019

Le-vingt-un mai deux mil dix neuf à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS et POLHER ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS DUCQ, HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Secrétaire de séance élue : M. LOQUET Patricia.

OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Une demande de subvention de l'association d'aide à domicile en milieu rural de Lagor après le vote des subventions en mars dernier. Le Maire propose d'attribuer une subvention de cinq cent euros comme en 2018.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,

FIXE le montant de la subvention à cinq cent euros pour l'association d'aide à domicile en milieu rural de Lagor

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ